

Commission Formation Départementale Des Alpes-Maritimes (06)

Lettre d'information

Le nouveau cursus de formation de la Fédération Française de Randonnée pédestre :

Comme présenté lors de la dernière réunion des dirigeants qui s'est tenue le 21 mars 2018 à Cagnes sur Mer, dès janvier 2019, un nouveau cursus de formation sera mis en place.

Pourquoi un nouveau cursus ?

- Prise en considération des évolutions des pratiques proposées par la FFR,
- Harmonisation des appellations,
- Taux de fréquentation de certains stages en baisse,
- Une formation trop lourde,
- Des compétences d'animateur pas assez développées

L'objectif de ce nouveau cursus :

- L'acquisition des techniques de pratique ne fait pas partie du cursus animateur (pré requis)
- Une place importante est accordée en formation sur l'animation de groupe et la pédagogie
- Une partie de la formation va se faire à distance
- Certains contenus de formation sont communs à toutes les spécialités (tronc commun et module santé)
- Plusieurs spécialités et plusieurs « niveaux » (spécialisations/perfectionnements)
- La certification évolue → évaluation en situation
- Liaison avec une ou des certifications professionnelles

Dès la fin de l'année les nouveaux stages de la filière « Pratiquer » (pré-requis indispensable pour suivre une formation d'animateur) seront proposés.

En attendant, vous trouverez en pièce jointe le diaporama de présentation de ce nouveau cursus.

Le Dispositif d'Allègement de la Formation d'Animateur (DAFA)

Nombreux sont ceux qui ont développé des compétences en matière d'encadrement de randonnée pédestre, que ce soit à la suite de leur expérience professionnelle, associative ou de formation suivie auprès d'autres organismes.

Pour répondre à leurs attentes, FFRandonnée a mis sur pied la demande d'allègement de formation d'animateur. Cette procédure s'adresse à tous les animateurs licenciés qui veulent faire reconnaître les acquis de leur expérience professionnelle ou bénévole, et à ceux, nombreux, qui sollicitent des équivalences de diplômes.



La demande d'allègement de formation des animateurs offre trois possibilités :

- ↗ Demande d'allègement de formation d'animateur de randonnée (DAFA randonnée)
- ↗ Demande d'allègement de formation d'animateur de Marche Nordique (DAFA MN)
- ↗ Demande d'allègement de formation d'animateur montagne (DAFA montagne)

Nombreux sont les clubs qui ont des animateurs qui ne sont pas formés, sans remettre en cause leur compétence, ce dispositif leur s offre une possibilité de faire valider leur acquis et permet aux présidents de clubs de répondre à leur obligation de « moyen » à mettre en place vis-à-vis des adhérents.

L'accès à ce dispositif est payant. Son coût : 100€.

N'hésitez pas à contacter la Commission Formation Départementale 06
alpes-maritimes.formations@ffrandonnee.fr

Les dernières infos :

Le 12 mai 2018 : Initiations « Réussir sa Randonnée » organisées par l'association l'ANRAM à NICE.

Une journée d'initiation durant laquelle seront abordés :

- La carte, la boussole et son utilisation, l'orientation et la préparation d'une randonnée.

Une journée qui s'intègre complètement dans le nouveau cursus en matière d'acquisition de pré-requis !!

Toutes les infos sur le site du CDRP06 : www.cdrp06.org

Le 19 mai 2018 : Journée « Lecture de carte – Orientation » à Saint Vallier-de-Thiery.

Une journée de formation pour découvrir la carte de randonnée et les bases de l'orientation.

Une journée qui s'intègre complètement dans le nouveau cursus en matière d'acquisition de pré-requis !!

Toutes les infos sur le site du CDRP06 : www.cdrp06.org

Les 15, 16 et 17 Juin 2018 : Formation thématique « La flore » organisée à le club A.L.P.E.S de La Brigue.
Date limite d'inscription le 20 avril 2018.

Venez découvrir la flore de nos montagnes, accompagnés par des passionnés, le tout dans un cadre magnifique qu'est la Haute vallée de la Roya.

Toutes les infos sur le site du CDRP06 : www.cdrp06.org

Tel : 06.29.51.24.98

Mail : philitgeorges@gmail.com

Le responsable de la Commission
Formation Départementale 06
Georges PHILIT

Comité Départemental des Alpes Maritimes www.cdrp06.org

Maison des associations - 7 rue Hôtel de Ville 06800 - CAGNES SUR MER

Tél.: 09.51.05.19.23 Email: alpes-maritimes@ffrandonnee.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre